



Samedi 25 avril à Champlitte, journée d'étude organisée par le groupe de recherche Franche-Bourgogne. conférences et visites guidées sur le thème "*Champlitte, place forte du comté de Bourgogne, du XIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècles*". Cette journée sera animée par des universitaires de Franche Comté, de Lorraine, d'Aix/Marseille, et même de Bruxelles. Programme et réservation à l'office de tourisme. Attention, le nombre de places est limité par la capacité des salles.

### Centre de loisirs février mars : et si on jouait ?

Au programme : Activités manuelles autour du jeu : réalisation d'un jeu de petits chevaux, ateliers pâtisserie, maquillage...

Jeudi 26 février : tournoi de baby foot par équipes (8 ans et +)

Vendredi 27 février : grand jeu de petits chevaux (de 3 à 7 ans.)



Dans le bulletin de février, nous avons présenté l'opération "**Pack Jeunes**" menée par le Conseil général. Vous êtes nombreux à nous avoir demandé des renseignements sur cette action. Aujourd'hui, la mairie dispose d'un stock de plaquettes qui nous permettra de répondre à vos demandes. Les dossiers de demande d'aide sont téléchargeables depuis le site du conseil général de la Haute Saône à l'adresse suivante : [www.cg70.fr](http://www.cg70.fr)

### Animations de mars renseignements 03.84.67.67.19

Du 26 février au 1er mars 14 à 17h	Expo photos "les vitrines anciennes" (entrée libre) Photos, doc d'époque, pubs, factures autour des commerces	Salle du club à l'orangerie
Dim 15 mars	Claude Vanony à Port sur Saône (insc : 03 84 67 87 44) Départ 13 h 30 tarif : 35 ou 38 € (non adhérents)	
Mardi 17 mars	Assemblée générale de la joie de vivre	Orangerie
Mardi 24 mars	Cross des écoles du secteur (primaire, collège)	
Samedi 28 mars	Loto des pompiers à partir de 19 h	Salle des fêtes



VILLE DE CHAMPLITTE

[elus.champlitte@orange.fr](mailto:elus.champlitte@orange.fr)  
<http://www.mairie-champlitte.fr>

### Info municipale n°76 Mars 2015



**Défilé de carnaval** jeudi 19 février. Cette année, les enfants déguisés des mini Chani' ont rejoint en poussettes ceux de la maternelle et les grands des primaires.

### Champlitte aura les honneurs de la télévision

"**Pourquoi chercher plus loin**". L'émission du dimanche 1<sup>er</sup> mars à 11h25 diffusée sur l'antenne de France 3 Franche Comté aura pour titre "le terroir de Champlitte". Le tournage a eu lieu la semaine de la Saint Vincent. Outre les festivités de la saint Vincent, les cinéastes ont filmé le site des Lavières, se sont promenés dans les rues de la commune et, à l'aide d'un drone, ont survolé Champlitte. Un reportage à ne pas manquer.

**Le centre de formation d'apprentis** géré par la chambre des métiers et de l'artisanat (CFAMA70) ouvrira ses portes samedi 14 mars à tous les jeunes qui envisagent une formation dans ce domaine à l'espace de la Motte à Vesoul. L'apprentissage constitue souvent une alternative de formation professionnelle pour les métiers de l'artisanat. Cette formation débouche souvent sur une embauche. *Jeunes actuellement en phase de réflexion pour votre orientation, pensez-y.*

**Service de l'eau.** Vous avez peut être reçu un courrier émanant de "*général des eaux services*" qui propose un contrat d'assistance canalisation.

- \* Jusqu'au compteur, la commune est responsable des canalisations. Une fuite d'eau avant le compteur est donc à la charge de la commune. (Sauf en cas de dégradation accidentelle)
- \* À l'intérieur de la maison, c'est votre assurance qui prend en charge les dégâts éventuels liés à une fuite.

*En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la mairie*

**Bruno Barthélémy** nous a quittés brutalement dimanche 22 février. Il travaillait pour notre commune depuis mai 2009. Bruno était le frère de Vincent et Sandrine, tous 2 employés municipaux. Toutes nos condoléances.

## Élections départementales

La loi du 17 mai 2013 a procédé à un redécoupage des cantons français sur des bases essentiellement démographiques. Les décrets d'application ont été publiés en février - mars 2014 (le 17 février pour notre département). Champlitte appartient désormais au canton de Dampierre. Cette nouvelle circonscription regroupe 50 communes et compte 11500 habitants. Outre les communes des anciens cantons de Champlitte et de Dampierre, il accueille 14 communes du canton d'Autrey les Gray (Autrey, Rigny, Chargey pour les principales). Champlitte perd de fait son titre de chef lieu de canton et son rang de bourg centre. Cette situation aura vraisemblablement des conséquences financières pour notre commune.

Ce qui changera :

- \* Chaque nouveau canton est représenté par 2 conseillers départementaux, un homme et une femme, élus en binôme. Au **conseil départemental** de Haute Saône, qui compte désormais 17 cantons, siègeront 34 **conseillers départementaux**.
- \* **La parité** sera respectée de façon intégrale. Autant de femmes que d'hommes, tant au niveau du canton que du Conseil départemental.
- \* Les élections se dérouleront au **scrutin binominal** à 2 tours. Elles auront lieu tous les **6 ans** (plus de renouvellement par moitié comme cela était le cas auparavant)

Les compétences du conseil départemental restent inchangées par rapport à celles de l'actuel conseil général. Elles nous concernent tous. : L'aide sociale, protection de l'enfance, santé, voirie, routes, transports scolaires, éducation, culture, développement local, aide aux communes et aux communautés de communes.

En décembre, nous aurons à élire les conseillers régionaux dans le cadre de la nouvelle région, Bourgogne - Franche Comté.

**Procurations** : Permanences à la gendarmerie de Champlitte  
lundi et samedi de 8 h à 12 h, mercredi de 14 h à 18 h.

Une association dirigée par un médecin dijonnais vient d'acquérir la **tour Charles Quint** dans le but de la réhabiliter. Ce passionné saura lui redonner tout son faste.

Entre la maison de santé, la micro crèche, la place elle-même retrouve un peu de vie.



## Les renards entrent dans Champlitte !

Les renards deviennent de plus en plus familiers. Surpopulation, recherche de nourriture facile, il est de plus en plus fréquent d'en rencontrer dans les terrains autour des maisons. Ils ne sont pas enragés, ils ne sont pas agressifs mais ils sont toujours porteurs du germe de l'échinococcose et donc potentiellement dangereux. La règle à respecter : ne pas manger crus des fruits ou légumes qui pourraient avoir été contaminés par l'urine de l'animal.



Photo prise le 6 février sur un toit de la rue de la république

## Travaux 2015

Toujours dans le cadre de la préparation du budget 2015, qui devrait être entériné par un conseil municipal début avril, la commission travaux a arrêté quelques gros travaux qui seront à réaliser prioritairement en 2015.

### Travaux de voirie sur les chemins communaux

#### À Champlitte

Aménagement de la rue des Champs portants. Pour se faire la commune vient d'acquérir 2 terrains qui permettront de remettre en état une rue particulièrement dégradée et mal pratiquée,

Élargissement de chaussée, assainissement, trottoirs, revêtement.

Finition de la voirie dans le lotissement des Lavières : réalisation de la première tranche pose de trottoirs.

#### Dans les communes associées

**Remise en état des chaussées** Point à temps et quelques "petits" chantiers significatifs : l'examen du budget 2015 par le prochain conseil municipal déterminera le niveau des possibilités financières et arrêtera la liste des priorités des travaux à réaliser.

#### État des routes

Nous déplorons ici ou là sur le territoire de la commune des routes rendues glissantes et dangereuses par des paquets de boue projetés par des engins agricoles. Nous rappelons que la responsabilité des agriculteurs est engagée en cas d'accident et que le nettoyage de la chaussée après travaux doit être effectué rapidement.